

Participation citoyenne !

« Nourriture à partager. Servez-vous librement, c'est gratuit ! ». Telles sont les inscriptions que l'on peut lire sur les pancartes en déambulant dans le jardin « Incroyables Comestibles » du quartier de Kerbernier, à Bellevue. Rencontre, en ce jeudi humide et glacial de décembre, avec Jessica Banks, Michel Roudaut et Jean-Yves Falc'hon, tous trois porteurs du projet « Incroyables Comestibles » sur Brest et ses alentours...

Petit retour, tout d'abord, sur l'origine de ce mouvement, parti en 2008 d'une ville du nord de l'Angleterre, Todmorden. Dans cette cité de 15 000 habitants ayant subi une crise économique sévère après le sinistre de ses industries dans les années 1970, les légumes et fruits frais sont peu accessibles aux chômeurs. Deux mères de famille entreprennent alors de transformer l'espace public de leur ville en jardins potagers gratuits. Puis, très vite, les habitants se mobilisent et ainsi se trouve créé un nouvel art de vivre par le partage. Trois ans après, la ville de Todmorden est déjà arrivée à 83 % d'autonomie alimentaire locale... l'objectif des 100% étant fixé à 2018.

A Brest, le projet a été lancé en 2014 par deux jardinières cultivant chacune une parcelle du jardin partagé « Mi en sol » - mais ne vous trompez pas, là on cultive pour soi ! - en contrebas d'un espace vert devenu depuis le jardin « Incroyables Comestibles ».

Conquises par cette notion de partage et motivées pour décliner sur Brest ce circuit de production et de consommation locale par des citoyens jardiniers solidaires, les initiatrices du projet rencontrent Jacqueline HERE, adjointe au maire en charge du quartier de Bellevue : le soutien est au rendez-vous tout comme l'appui nécessaire pour qu'une parcelle soit mise à disposition du mouvement par convention avec la municipalité.



Inauguré le jour de la Fête de la Musique, le 21 juin 2014, en présence de 70 personnes, ce jardin a véritablement transformé le quartier, tissé du lien social, dynamisé les relations, aidé au mieux vivre ensemble. Ici, l'incivilité n'est pas de mise. Le besoin de récolter si, révélant, en ces temps difficiles, que cette participation citoyenne apporte aux personnes des réponses concrètes à l'austérité. Ici, on y parle permaculture, paillis pour l'hiver..., on propose des ateliers compost ou on construit des tables avec des palettes en les adaptant aux personnes handicapées, car on n'oublie pas qu'elles aiment aussi jardiner ! Et tous les dimanches matin, de manière informelle, on a plaisir à s'y retrouver pour échanger, récolter, semer...

Ce mouvement citoyen, totalement gratuit, libre, ouvert et apolitique, connaît un tel succès aujourd'hui, que plus de 400 villes en France, et 25 pays dans le monde se trouvent engagés dans cette démarche. La ville d'Albi est la première ville de France à avoir officiellement annoncé, en novembre dernier, sa décision de rejoindre le calendrier de Todmorden, c'est à dire atteindre l'autosuffisance alimentaire non pas en 2018 mais en 2020, selon une décision de son conseil municipal.

Aujourd'hui, à Brest, le réseau des « Incroyables Comestibles » est animé par 10 personnes et compte plus de 130 personnes dans sa liste de diffusion ! Le souhait est de sensibiliser tous les élus et tous les habitants à ce mouvement citoyen solidaire. Et c'est bien parti : la démarche poursuit son petit bonhomme de chemin dans Brest et au-delà : deux autres projets à Bellevue, à Saint-Marc, Kérinou... mais aussi à Landerneau, Guilers, où, là encore, un beau projet se dessine avec le Foyer Don Bosco, une résidence de personnes âgées et les écoles de la commune...

Retour au jardin : vous y trouverez même une boîte à livres, une autre forme originale de déclinaison, à la lecture, de ce projet... Convivialité, entraide et partage... Mais vous l'avez compris !

Pour tout renseignement ou contact : incroyablescomestibles@brest.infini.fr
En savoir plus sur les Incroyables Comestibles France : www.incredible-edible.info

Vie du Groupe

Du nouveau très prochainement au Groupe des élu/es communistes et de progrès de la Ville de Brest et de Brest métropole océane...

En début d'année 2015, le poste vacant d'adjoint administratif au siège du Groupe va être occupé par Adèle MELENDEZ, 26 ans.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à Adèle !



Par ailleurs, de nouveaux modes de communication sur l'activité des élu/es communistes et de progrès sont à l'étude.

Si vous êtes intéressé/es par leurs projets, initiatives, actions,... n'hésitez pas, dès maintenant, à nous transmettre, si ce n'est déjà fait, votre e-mail à : elus-communistes@org-brest.fr ou par téléphone au : 02 98 43 05 41.

L'année 2014 arrivant à son terme, les élu/es communistes et de progrès de Brest et de Bmo vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donnent rendez-vous le :

Samedi 24 janvier 2015
de 10 h à 13 h

pour leur traditionnelle cérémonie des vœux qui se verra couplée d'un débat public. Une invitation détaillée vous parviendra prochainement.

Abonnement

ECHANGES & INITIATIVES :
Abonnez-vous !

Journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 € - Abonnement : 3,00 €

Nom, Prénom :

Adresse :

Bulletin à retourner à : Elus communistes du Pays de Brest
22 Bis rue Bruat - 29200 BREST

Rédaction, Administration, Publicité :
Groupe des Elus Communistes
du Pays de Brest
22 bis rue Bruat - 29200 BREST
Tél : 02.98.43.05.41 - Fax : 02.98.44.38.84
E-Mail : elus-communistes@org-brest.fr
Directrice de la Publication :
Gaëlle ABILY
Journal imprimé sur papier recyclé 115g/m²
IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE CERID
31 rue Frédéric Chopin - BP 52532 - 29225 BREST CEDEX 2
Périodicité : journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 €
Abonnement : 3,00 €

NOVEMBRE / DECEMBRE 2014

Numéro 88

Echanges & Initiatives

Journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest

N° C.P.P.A.P : 1215 P 11338 - N° I.S.S.N : 1297-790X



Samedi 29 novembre, à Brest, salon Richelieu de l'Hôtel de Ville : remise de l'insigne de Chevalière de l'Ordre National du Mérite à Gaëlle ABILY, par Anicet Le Pors, Ancien Ministre et Conseiller d'Etat Honoraire.

Dispensé de timbrage

BREST CTC

Echanges & Initiatives

22 bis rue Bruat
29200 - BREST

P
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSÉE LE 19/12/2014

Edito

Isabelle MAZELIN



Adjointe au Maire
du Relecq-Kerhuon

Conseillère
communautaire BMO

La fin d'année est pour nous, élu/es, le moment de débattre des orientations budgétaires dans nos collectivités. Face à la politique d'austérité menée par le gouvernement qui conduit nos collectivités territoriales à être confrontées encore sur les trois prochaines années à une baisse massive des concours de l'Etat, notre tâche d'élu/es locaux n'en est rendue que plus difficile.

C'est un coup très dur porté à la qualité du service public, à l'égalité, à l'investissement public, à l'emploi public et privé, à la satisfaction des besoins humains. Au moment où, au contraire, il faudrait s'appuyer sur les collectivités pour une relance intelligente et pour sortir de la crise. L'INSEE ne vient-il pas de montrer que le peu de croissance qui reste n'est dû qu'à l'activité des administrations publiques ? C'est donc bien les collectivités qui tirent pour une bonne part l'économie du pays.

Pour nous, élu/es communistes et de progrès qui sommes en responsabilités, nous sommes confronté/es à ces difficultés qui impactent directement notre action publique locale. Nous n'en resterons pas moins fidèles à nos valeurs et à nos combats sur l'école, la culture, le logement, la santé, la politique de la ville, le soutien à la vie associative, l'attention à l'emploi et aux conditions de travail du personnel territorial,...

Même si des choix difficiles risquent de s'imposer à nous prochainement, nous resterons déterminés à faire de notre engagement d'élu/es disponibles et combattifs, une force ancrée localement, utile et efficace, au service de l'action publique, de l'utilité des dépenses publiques et des nouveaux besoins de service public qui émergent.

Côté Conseil Bmo

Lors du Conseil communautaire de Brest métropole océane le 12 décembre dernier, les élu/es communistes et de progrès ont débattu des orientations budgétaires pour 2015, rappelé leur position en faveur du téléphérique et voté contre les tarifs d'Océanopolis.

Débat d'Orientation Budgétaire - Extraits

Eric GUELLEC a rappelé que « nous ne devons pas oublier non plus, parallèlement à ce contexte de contraction des ressources pour nos collectivités, les ménages qui se trouvent au cœur des difficultés, frappés de plein fouet par ce contexte de crise économique. Outre une baisse relevée dans la consommation, un signe plus inquiétant émerge : celui de la détérioration de la situation financière des ménages avec notamment le recours croissant aux crédits à la consommation pour faire face à leurs contraintes budgétaires. Dans le même temps, la progression de l'emploi dans notre bassin s'effrite elle aussi. L'actualité ne peut nous laisser indifférents. Les menaces qui pèsent sur les emplois de la défense et du CHU génèrent de très fortes inquiétudes chez les salarié/es. Inquiétudes que nous partageons, salarié/es que nous soutenons. [...] »

Face à ces contraintes budgétaires dont nous savons qu'elles s'accroîtront en 2016 et 2017 avec la poursuite de la baisse des dotations d'Etat notamment, nous bataillons pour respecter les engagements que nous avons pris envers la population de notre agglomération : poursuivre la modération de la pression fiscale sur les ménages et garantir et maintenir la qualité du service public rendu à la population. Il n'y a pas de dépenses publiques exagérées ou inutiles. Il y a de vrais besoins auxquels nous devons répondre. C'est notre rôle d'élus au service de toutes et tous. »

Téléphérique - Extraits

Isabelle MAZELIN a rappelé que « les études ont montré que le doublement du pont de Recouvrance ou la création d'un pont transbordeur se chiffrait à plus de trois fois le prix du téléphérique. C'est donc ce dernier, mode de transport « doux », qui a été retenu à l'unanimité dans cette assemblée lors du précédent mandat. Ainsi le quartier des Capucins sera desservi par le tramway dans son secteur haut, mais également en son cœur avec l'arrivée du téléphérique à même les logements, commerces et médiathèque. C'est l'avantage d'offrir ainsi une entrée originale dans un nouveau quartier. Et le téléphérique participera aussi à la redynamisation du quartier de Recouvrance, parallèlement à son opération de renouvellement urbain. »

Ce premier téléphérique urbain de France au-delà d'être un moyen sûr de transport, rapide et non polluant, sera également un véritable « pont » entre les deux rives permettant un déplacement de l'hyper-centre de l'agglomération vers ce nouveau quartier avec un simple ticket de transport. Pour nous, cet équipement métropolitain est un investissement public qui répond à un besoin identifié. »

Tarifs d'Océanopolis - Extraits

Claude BELLEC a rappelé « qu'après deux augmentations de tarifs en 2012 - l'une en janvier, du fait de la hausse de la TVA de 5,5 % à 7 % et l'autre en septembre, une nouvelle évolution est intervenue en avril 2013 suite à l'ouverture de nouveaux bassins dédiés aux loutres et otaries. En janvier 2014, une révision des tarifs est intervenue pour prendre en compte non seulement le changement de taux de TVA de 7 % à 10 % en janvier 2014 mais aussi l'inflation, le marché et l'équilibre du budget d'exploitation. Il nous est demandé aujourd'hui d'approuver notamment l'augmentation du tarif plein de 6,45 %, l'augmentation de 4,49 % du tarif étudiant dont nous avons salué la mise en place l'an passé, et l'augmentation des tarifs abonnements et groupes dans les mêmes proportions que les tarifs individuels. Ces évolutions tarifaires à répétition vont être conséquentes pour les familles à revenus modestes, déjà impactées par la crise et la baisse de leur pouvoir d'achat. »

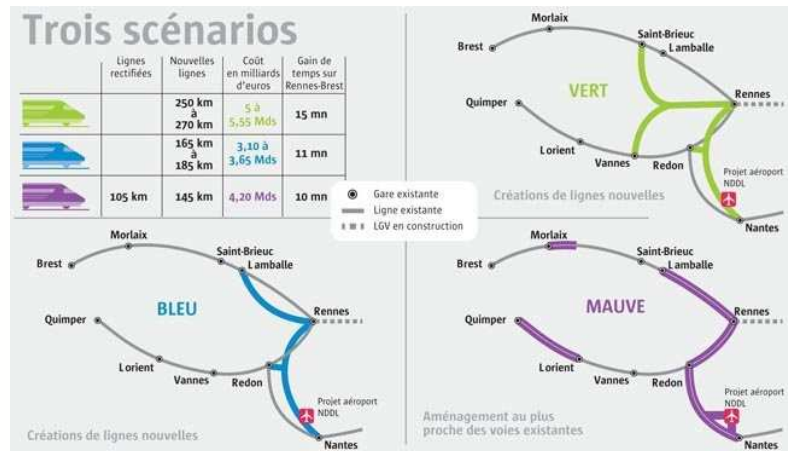
[...] De plus, il nous est également proposé de modifier le seuil de passage du tarif enfant au tarif adulte de 18 à 14 ans. Si la mise en place d'un tarif étudiant intermédiaire peut être intéressante pour un étudiant majeur qui paiera demain 16,30 € au lieu de 19,80 €, il n'en va pas de même pour un jeune scolaire de 14 ans qui paiera demain 19,80 € au lieu de 12,80 €, soit 7 euros de plus ! Le passage au tarif adulte à partir de 14 ans nous semble donc particulièrement injuste et pénalisant. Cela n'incitera pas notre jeunesse à la découverte de ce parc des océans ni à participer à l'augmentation de sa fréquentation. »

Le Dossier : le projet ferroviaire LNOBPL

Le projet Bretagne à Grande Vitesse vise à mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris et à améliorer la desserte de tout le territoire breton. En 2017, le temps de trajet entre la pointe bretonne et la capitale sera réduit de 45 minutes. Mais le cap des 3 heures ne sera pas atteint. Il faut donc poursuivre l'effort engagé pour atteindre cet objectif. C'est dans cette perspective mais également pour favoriser la mobilité du quotidien qu'un nouveau projet se dessine sur les axes Rennes / Brest, Rennes / Quimper et Rennes / Nantes : le projet Lignes Nouvelles Ouest Bretagne Pays de La Loire (LNOBPL) qui permettra de gagner entre 10 et 25 minutes supplémentaires selon les scénarios envisagés et ainsi améliorer les dessertes inter-villes. Un débat public se tient actuellement jusqu'en janvier 2015, avec la tenue de 16 réunions publiques organisées sur l'ensemble du territoire breton.

Ainsi, le Conseil de communauté de Brest métropole océane s'est prononcé, le 21 novembre dernier, sur la contribution portée par la collectivité au débat public du projet ferroviaire LNOBPL.

Brest métropole océane soutient le projet LNOBPL et porte son choix sur un « scénario bleu aménagé ». L'enjeu de ce dernier consiste à augmenter le scénario bleu de base qui prévoit la création de lignes nouvelles entre Rennes et Lamballe et Rennes et Redon pour un gain de temps de 10-11 mn et donc une liaison à 3 heures sans arrêt Brest-Paris, de compléments de lignes nouvelles notamment autour et à l'ouest de Morlaix, puis à l'ouest de Lorient.



3 scénarios sont proposés au débat public avec une préférence de la Région pour le scénario bleu

Intervention de Gaëlle ABILY Conseil BMO du 21 novembre 2014

« Placer Brest et Quimper à 3 heures de Paris par le rail est un souhait partagé par de nombreux élu/es depuis plus d'une décennie. L'offre ferroviaire proposée à l'ensemble des Breton/nes se concrétise d'année en année. L'ensemble des collectivités de Bretagne n'ont pas ménagé leurs efforts pour tendre vers cette exigence. »

Celle-ci s'articule prioritairement autour de la construction de la Ligne à Grande Vitesse entre Le Mans et Rennes dont la mise en service prévue en 2017 permettra de gagner 37 minutes entre Rennes et Paris, et 45 minutes jusqu'à la pointe bretonne.

Le deuxième volet de ce projet « Bretagne Grande Vitesse » est notamment la modernisation des axes Rennes / Brest et Rennes / Quimper et l'aménagement des gares en pôles d'échanges multimodaux, et ce, afin de favoriser le passage du train à d'autres modes de transports sur l'ensemble de la Bretagne et la redéfinition d'un nouveau projet de dessertes TGV-TER.

Les élu/es communistes et de progrès de BMO, tout comme leurs homologues à la

Région Bretagne, sont attaché/es à la réussite de ces deux projets complémentaires car ils représentent une grande ambition publique pour améliorer l'accessibilité de la Bretagne, sur tout son territoire, notamment le plus à l'Ouest, et ce pour tous les Breton/nes.



La présente délibération est une version dite aménagée du scénario bleu sur les 3 scénarios connus et présentés en débat public. Le scénario bleu comporte la création de 2 lignes nouvelles, Nord Vilaine et Sud Vilaine. Il constitue le projet médian qui, certes n'est pas le moins onéreux, mais avec les

modifications apportées, mettra véritablement Brest et Quimper à 3 heures de Paris, avec un gain supplémentaire de plus de 10 minutes, avant 2030.

Le groupe communiste votera donc cette délibération conformément à nos propositions faites lors des dernières élections municipales. Nous n'en demeurerons pas moins vigilants sur le suivi de ce dossier tout au long du mandat afin qu'il puisse répondre aux besoins quotidiens de transports de tous les Breton/nes.

Au-delà, ce projet démontre l'efficacité de l'action publique. Ce projet appelle des investissements publics importants puisque les collectivités soutiennent les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics et est à l'origine un développement partagé et solidaire de notre territoire. Ce projet se traduit enfin par une décentralisation plutôt réussie qui devrait inspirer les initiateurs des réformes en cours et à venir, permettant aux collectivités de conduire leurs missions. »

La délibération a été adoptée à l'unanimité des votants (le groupe « Europe Ecologie - Les Verts » n'a pas pris part au vote).

L'interview



Eric GUELLEC

Vice-Président de la communauté urbaine Brest métropole océane, Eric représente celle-ci au sein du Conservatoire Botanique National (CBN) de Brest. Cet établissement public, scientifique et technique regroupe, depuis 2010, quatre membres au sein de son Comité syndical : Bmo, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'UBO.

Quelles sont tes responsabilités au sein du CBN ?

J'ai été élu Président du Comité syndical, l'instance décisionnelle du CBN qui définit la politique générale du Conservatoire et prend les décisions administratives. Chaque membre du Comité syndical apporte une participation financière pour soutenir les actions du CBN. Pour Bmo, la contribution statutaire en 2014 s'élève à 189 400 €. Par ailleurs, le 12 novembre dernier, je suis devenu membre du Bureau de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN), en qualité de Secrétaire général. Brest fait ainsi ses premiers pas dans les instances de gouvernance de la FCBN, cette dernière jouant un rôle de tête de réseau et de plate-forme technique de coordination des programmes nationaux.

Quels sont les missions du CBN ?

Le CBN de Brest travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat, les gestionnaires d'espaces naturels, les réseaux d'éducation et les organisations internationales pour mener à bien ses missions dans le Grand-ouest et dans les hauts lieux de biodiversité mondiale : la connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ; l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ; l'information et l'expertise pour les administrations, les établissements publics et les collectivités locales ; l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

Il s'agit bien d'une mission de service public reconnue par la loi en 2010 ?

Oui, ce qui a contribué à une reconnaissance accrue du rôle des CBN. Les missions quotidiennes menées par les équipes du CBN de Brest sont au service des politiques de la biodiversité. Le CBN assure une véritable mission de service public qui cadre parfaitement avec les valeurs que je porte et auxquelles je suis attaché. Mais là aussi, l'affaiblissement progressif des financements de l'Etat dans un contexte de contraction de l'action publique nuit au bon fonctionnement du service public. Côté territoires d'intervention, l'action du CBN de Brest couvre aujourd'hui les régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Le 19 novembre dernier, nous étions au Ministère chargé de l'Environnement pour présenter notre demande de renouvellement de l'agrément du CBN pour 5 ans : nous l'avons obtenu ainsi que la validation de notre demande d'extension de notre territoire d'agrément au département de la Sarthe, ce qui va aboutir à simplifier l'action des CBN en région Pays de la Loire.

Des projets que tu souhaites voir se réaliser durant ce mandat ?

De par ses équipements dédiés à l'accueil du public et à la conservation de plantes menacées - serres tropicales, jardin conservatoire et Pavillon d'accueil - le CBN dispose sur Brest d'un outil remarquable pour assurer des actions d'éducation et de sensibilisation du public à la diversité végétale. Je souhaite particulièrement valoriser et développer le potentiel éducatif du site de Brest en organisant pour les scolaires, sur une même journée, une visite pédagogique des serres, un espace d'accueil pour le midi et un temps d'activité en atelier par un aménagement du Pavillon d'accueil avec paillasses, microscopes... Au-delà, le CBN est un outil que je souhaite voir se moderniser au cours du mandat. Quant à ses actions internationales, le CBN développe activement plusieurs programmes de collaboration, comme l'exportation de notre modèle brestois de Conservatoire botanique au Chili, où le patrimoine naturel exceptionnel est menacé. Il y a tant de beaux et importants projets que je reviendrai vous en reparler bientôt !